

Chères et Chers Collègues, Chères et Chers Ami-e-s des Droits de l'enfant,

Merci de diffuser dans vos réseaux et d'inscrire dans vos agendas cette manifestation de haut niveau académique et appliqué par une alliance redoutable de hautes écoles et d'organisations non gouvernementales.

SAVE THE DATES - SAVE THE DATES

3 et 4 mai 2018 à Berne - COLLOQUE INTERNATIONAL

(avec interprétation simultanée en allemand - français - anglais)

POUR MIEUX PROTEGER LES ENFANTS EN SUISSE: INTERDIRE LES CHÂTIMENTS CORPORELS?

Avec des intervenants internationaux de renom et déjà confirmés dont:

- Dr h.c. Marta Santos Pais, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations-Unies chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants
- Prof. Joan Durrant, Université du Manitoba, Canada
- Prof. Elizabeth Gershoff, Université du Texas (Austin), Etats-Unis
- Prof. Kai Bussmann, Université Martin-Luther Halle-Wittenberg, Allemagne

Objectifs du Colloque:

- examiner la législation suisse au regard de la norme internationale et du cadre légal de protection dans les pays ayant interdit le châtiment corporel et autres formes de traitement cruels et dégradants,
 - analyser le recours au châtiment corporel dans l'éducation des enfants helvétiques et ses effets sur leur trajectoire développementale et leur santé,
 - identifier les interventions psychosociales, voire économiques, qui soutiennent les parents et les familles et conduisent à la réduction d'approches éducatives négatives et violentes,
 - mettre en exergue critique, d'un côté, les attitudes sociales et professionnelles qui défendent l'utilisation du châtiment corporel au sein d'un dispositif éducatif et, d'un autre côté, l'évolution graduelle des mœurs qui prône l'adoption d'approches éducatives dites positives,
 - formuler des recommandations sous la forme d'une prise de position des participants pour soutenir une campagne en faveur d'une interdiction claire et explicite inscrite dans la loi
-
- **agir en faveur de la réalisation de l'Objectif 16.2 de l'Agenda 2030 de développement durable, *Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants***

Et un cadeau pour les enfants en Suisse:

- **soutenir toute initiative législative pour que, le 20 novembre 2019, pour fêter les 30 ans de l'adoption de la Convention des Nations-Unies relative aux droits de l'enfant, les enfants en Suisse puissent envisager d'être mieux protégés de la violence éducative à leur rencontre.**

Public cible

Ce colloque s'adresse aux politiques au niveau national, cantonal, municipal et aux professionnels du domaine, à savoir: avocats et juristes, magistrats de la famille et de la jeunesse de diverses juridictions (pénale, civile, tutélaire, etc.), employés des diverses administrations en charge de la protection des enfants, médiateurs familiaux,

psychologues, médecins, travailleurs sociaux, sociologues, enseignants et pédagogues, représentants du monde associatif; il intéresse aussi les représentants des médias, ainsi que les étudiants avancés et les doctorants.

Contact: colloque-cide-mai@unige.ch

Toutes les informations et les formulaires d'inscription bientôt sur www.unige.ch/cide

Pour les organisateurs :

Prof. Philip D. Jaffé, Directeur CIDE



Les entités suivantes collaborent à l'organisation encore en cours de la manifestation et cette liste est appelée à dangereusement s'allonger:

- Centre interfacultaire en droits de l'enfant, Université de Genève
- Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH)
- Haute école pédagogique Valais (HEP - VS), St-Maurice & Brigue
- Haute école de travail social, HES-SO Valais//Wallis
- Institut international des droits de l'enfant, Sion
- Keine Gewalt gegen Kinder (www.keine-gewalt-gegen-kinder.ch)
- etc.